

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION INTERINSTITUTIONNELLE TENUE A LUBUMBASHI LE 1<sup>er</sup> JUILLET 2011**

Le **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, a présidé ce vendredi 01 juillet 2011, dans la salle des banquets du Gouvernorat de Province à Lubumbashi, la réunion interinstitutionnelle, cadre de concertation sur la marche de la Nation entre le Chef de l'Etat et les Animateurs des Institutions de la République.

Etaient présents :

- **L'Honorable Evariste BOSHAB** : Président de l'Assemblée Nationale ;
- **L'Honorable Léon KENGO WA DONDO** : Président du Sénat ;
- **Monsieur Adolphe MUZITO** : Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- **Monsieur Jérôme KITOKO KIMPELE** : Premier Président de la Cour Suprême de Justice ;
- **Monsieur SAFARI KASONGO** : Premier Avocat Général de la République ;
- **Le Général Delphin NYEMBO YA BUZILU** : Premier Président de la Haute Cour Militaire ;
- **Le Général Joseph PONDE ISAMBWA** : Auditeur Général près la Haute Cour Militaire.
- **Monsieur Adolphe LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU** : Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;

- **Monsieur Gustave BEYA SIKU** : Directeur de Cabinet du Président de la République.
- Les personnalités suivantes ont été invitées à cette réunion :
- **Monsieur Charles MWANDO NSIMBA** : Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants ;
- **Pasteur Daniel NGOY MULUNDA NYANGA** : Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI en sigle.
- **Le Lieutenant-Général Didier ETUMBA LONGILA** : Chef d'Etat-major Général des FARDC.

Après le mot d'introduction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, cinq points ont été retenus à l'ordre du jour :

- **Rapport sur les travaux parlementaires, par les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;**
- **Etat du territoire national, par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;**
- **Situation sécuritaire du pays, par le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants et le Chef d'Etat-major Général des FARDC ;**
- **Etat d'avancement du processus électoral, par le Président de la CENI ;**
- **Divers.**

I. En ce qui concerne le rapport des travaux parlementaires, les Présidents des deux Chambres ont fait le point sur les travaux de la dernière session parlementaire. Ils ont signalés :

- l'ambiance de la clôture de la session extraordinaire de juin-juillet 2011, marquée par le rejet, au Sénat, du projet de loi d'habilitation introduit par le Gouvernement ;

- les lois essentielles qui restent à voter, notamment celles relatives à la restauration de l'autorité de l'Etat (la réforme de la justice, de la Police Nationale et des Forces Armées) et celles relatives au parachèvement du processus démocratique (la loi sur la CENI et les annexes à loi électorale).

- Nécessité de convocation d'une session extraordinaire, pour examiner les annexes à la loi électorale et d'autres lois jugées prioritaires, notamment la ratification de la loi sur la double imposition, la loi sur la métrologie, la loi sur les chambres spécialisées, ...

Ils ont enfin relevé que, la loi organique sur la Cour de Cassation ayant été retournée au Parlement par la Cour Suprême de Justice pour une seconde lecture, son article 85 posant problème, 14 lois attendent leur promulgation par le Président de la République.

La réunion interinstitutionnelle a pris bonne note de ces informations.

II. En ce qui concerne l'état du territoire national, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité a, avant tout, fait remarquer que, d'une manière générale, l'état d'esprit de la population est relativement bon sur toute l'étendue du territoire national, que les festivités marquant le 51ème anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale se sont déroulées dans un climat apaisé, et que l'attention de l'opinion reste focalisée sur l'adresse du Chef de l'Etat à la Nation et le défilé organisé à Lubumbashi ce 30 juin.

Il a, ensuite, fait un tour d'horizon de la situation sécuritaire au Katanga, où s'est tenue la réunion interinstitutionnelle et dans l'ensemble du territoire national, et a abordé les points ci-après :

- la sécurisation du processus électoral déjà entamée depuis le lancement des opérations de révision du fichier électoral ;

- le processus de constitution et d'entretien du fichier d'état civil congolais qui permettra à tous les citoyens congolais de disposer d'une carte d'identité fiable et sécurisée ;

- les activités des partis politiques en cette année électorale. Il a relevé, sur ce point, qu'à ce jour, près de 400 partis politiques ont été agréés par le Ministère de l'Intérieur.

La réunion interinstitutionnelle qui a pris bonne note de ces informations, a encouragé l'initiative de constitution du fichier de l'état civil congolais et a recommandé aux Ministres des Finances et du Budget d'accélérer les décaissements de fonds en faveur de la sécurisation du processus électoral.

III. En ce qui concerne la situation sécuritaire du pays, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants, complété par le Chef d'Etat Major Général des Forces Armées de la République Démocratique du Congo a, dans son exposé, souligné que, d'une manière générale, la situation est calme, sous contrôle et totalement maîtrisée sur pratiquement toute l'étendue du territoire national.

Il a stigmatisé l'activisme des bandits armés et des coupeurs de route, particulièrement dans 4 Secteurs de la Province du Nord-Kivu et 5 Secteurs du Sud-Kivu, en ITURI et dans la Vallée de SIMLIKI.

Il a précisé qu'il ne s'agit pas, à ce niveau, d'une menace armée à proprement parler, mais d'une criminalité post-conflit armé, qui relève, non pas de la défense militaire d'un Etat, mais plutôt de la Sécurité publique et de la Police Nationale.

Abordant le point sur la réorganisation des unités en régiments, il a indiqué que, dans la perspective de la sécurisation des élections, les régiments seront formés et déployés dans toutes les Provinces, au prorata des menaces potentielles.

IV. En ce qui concerne l'état d'avancement du processus électoral, le Président de la CENI a indiqué que l'opération de révision du fichier électoral, qui touche a sa fin, a déjà atteint, à ce jour, 92 % d'électeurs attendus, soit 28.591.426 électeurs enrôlés sur toute l'étendue du territoire national.

Il a indiqué, à ce sujet, que la situation se présente comme suit :

- pour les Provinces du Bas-Congo et du Maniema, l'enrôlement est terminé et les opérations de nettoyage des doublons sont en cours ;

- pour le Katanga et le Kasai Occidental : l'enrôlement est terminé, le processus de ramassage et nettoyage des CD est en cours ;

- pour les Provinces du Bandundu, Equateur, Kasai Oriental, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Province Orientale, les opérations d'enrôlement qui devaient se terminer le 30 juin 2011, ont été prolongées de 10 jours.

- Pour Kinshasa, les opérations d'enrôlement se terminent le 06 juillet 2011.

Le Président de la CENI a insisté, concernant ce dernier point, sur la sensibilisation dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et Kinshasa, où les opérations semblent marquer les pas.

Il a ajouté que la consolidation des listes après le nettoyage est un préalable pour préparer les annexes de la loi électorale à soumettre à l'Assemblée Nationale.

Pour y parvenir dans les délais, il a sollicité, d'une part, l'augmentation du personnel qui implique des moyens financiers additionnels et des moyens conséquents pour l'achat des cartes d'électeur, des urnes, des isoires, des véhicules, des vedettes et autres moyens de déplacement, pour assurer le dispatching des matériels vers les bureaux de vote.

La réunion interinstitutionnelle a noté que, vu les contraintes du calendrier et l'importance des moyens financiers sollicités, une séance de travail est nécessaire dans le plus bref délai entre la CENI et tous les intervenants financiers dans le processus électoral.

V. Dans le chapitre des divers, la réunion interinstitutionnelle a abordé un certain nombre de questions d'intérêt général.

Commencée à 11h00 la réunion a pris fin à 14h00.

Fait à Lubumbashi, le 01 juillet 2011

Le Rapporteur

**Pr. Adolphe LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU**  
**Vice-Premier Ministre,**  
**Ministre de l'Intérieur et Sécurité.**